

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Loi du 15 novembre 1999 modifiée par la Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Nous, soussigné(e)s,

Monsieur / Madame.....

Né(e) leà.....

Et

Monsieur / Madame.....

Né(e) leà.....

Demeurant ensemble à l'adresse suivante :

.....
.....

74800 LA ROCHE-SUR-FORON (Haute-Savoie)

ATTESTONS sur l'honneur :

- n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, ne pas être déjà mariés ou être liés par un pacte civil de solidarité qui constituerait un empêchement pour conclure un pacte civil de solidarité régi par la loi du 15 novembre 1999 modifiée le 18 novembre 2016,

- fixer notre résidence commune principale sur le ressort géographique de la commune de La Roche-sur-Foron, à savoir à l'adresse ci-dessus indiquée.

Nous avons été informé(e)s que toute fausse déclaration de notre part engage notre responsabilité pénale conformément aux dispositions de l'article 441-7 du code pénal : "Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ;

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui".

Fait àle.....

Signatures